

OTTAWA – Les protections latérales sur les véhicules lourds «sauvent des vies» et Ottawa devrait les rendre obligatoires, a plaidé le Nouveau Parti démocratique (NPD) dans la foulée du dépôt d'un rapport sur la mort de la cycliste montréalaise Mathilde Blais.

Le porte-parole néo-démocrate en matière de transports, Hoang Mai, estime que le fédéral doit s'empresser d'agir s'il veut prévenir d'autres décès tragiques sur les routes du pays.

Et c'est à Ottawa de faire preuve de «leadership» dans ce dossier, a soutenu le député de Brossard – La Prairie.

«C'est pour moi inacceptable et incompréhensible que le gouvernement n'ait pas encore agi. C'est du gros bon sens. On sait que c'est une solution, on sait que ça sauve des vies», a fait valoir M. Mai en conférence de presse, mercredi.

Le NPD tente depuis quelques années de convaincre Ottawa d'inclure l'installation obligatoire de protections latérales dans la Loi fédérale sur la sécurité automobile.

Le gouvernement estime que «toutes les provinces et les territoires sont libres d'exiger que les poids lourds qui roulent à l'intérieur de leurs frontières aient l'obligation d'être munis de protections latérales», a écrit mercredi dans un courriel Jana Régimbal, l'attachée de presse de la ministre des Transports, Lisa Raitt.

Mme Régimbal n'a pas voulu préciser si Ottawa écartait catégoriquement la possibilité de légiférer.

Mathilde Blais a été happée par un camion à Montréal en avril dernier alors qu'elle se rendait à son lieu de travail.

## Sécurité routière pour les cyclistes le NPD demande à Ottawa d'agir

Écrit par L'actualité

Mercredi, 01 Octobre 2014 18:06 -

---

Le coroner Paul G. Dionne a conclu dans son rapport qu'il s'agissait d'une mort «évitable». Il y souligne notamment qu'une jupe latérale aurait empêché Mme Blais de se retrouver la tête sous la roue du camion.

Un accident du même genre a fauché la vie d'une autre Montréalaise, Jessica Holman-Price, qui s'est retrouvée sous les roues d'une déneigeuse en décembre 2005 alors qu'elle traversait une intersection à pied.

Depuis la tragédie, sa mère, Jeannette Holman-Price, mène une véritable croisade en faveur de la mise en oeuvre d'une réglementation fédérale sur les protections latérales.

Elle juge que le gouvernement n'a «aucune raison» valable de ne pas amender la loi.

«À chaque fois que je rencontre un membre du gouvernement en tête à tête, j'ai droit à un argument de marketing ou de budget», a-t-elle déploré en conférence de presse aux côtés de M. Mai.

Selon les informations que détient Hoang Mai, le coût d'installation de protections latérales oscille entre 500 \$ et 3000 \$.

M. Mai a déposé au printemps dernier son projet de loi d'initiative parlementaire C-603 à cet effet. Il devrait faire l'objet d'un débat en seconde lecture en octobre.

Cet article [Sécurité routière pour les cyclistes: le NPD demande à Ottawa d'agir](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Sécurité routière pour les cyclistes le NPD demande à Ottawa d'agir](#)